

**COMMUNE DE LA CAVALERIE
DEPARTEMENT DE L'AVEYRON
CANTON CAUSSES ROUGIERS
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 4 novembre 2015
PROCÈS-VERBAL**

Nombre de membres composant
le Conseil municipal : 8

Nombre de membres
en exercice : 8

Nombre de conseillers
présents ou représentés : 8

Début de séance :
A 19h00
Fin de séance :
A 19h40

L'an deux mille quinze, le 4 novembre, le CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni, à l'hôtel de ville, dans la salle des séances du conseil municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres le 30 octobre 2015, par Monsieur Bruno FERRAND.

Étaient présents : Monsieur Bruno FERRAND, Monsieur Gérard GASC, Monsieur Jérôme DESPLAS, Madame Emilie GUILHOU, Madame Valérie LACOMBE, Madame Reine SABLAYROLLES, Monsieur Charles VANGELISTA,

A donné procuration : Madame Annie GUY à Madame Reine SABLAYROLLES

La séance est ouverte ce mercredi 4 novembre 2015, à 19h00, sous la présidence de Monsieur Bruno FERRAND, Maire.

Il est procédé à l'appel nominal des membres présents.

Il est proposé ensuite de désigner le secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Désignation du secrétaire de séance

Proposition : Madame Emilie GULHOU

Exprimés : 8 Pour : 8 ,

Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 19 octobre 2015

(Rapporteur : Monsieur Gérard GASC)

Exprimés : 8 Pour : 8 ,

Le procès-verbal de la dernière séance a été adopté.

1. CESSION DES PARCELLES ZS 50, 51, 53, 54, 59 ET A 55, 56, 57 58 A MONSIEUR PASCAL PETOT

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que Monsieur et Madame Pascal PETOT, domiciliés 30, bis route du Grand Chemin à La Cavalerie, ont présenté par courrier en date du 13 avril 2012 une demande d'achat pour les parcelles ZS 50 et références comme énumérées ci-dessus.

Monsieur le Maire explique qu'à cet effet, par consultation du 4 septembre 2012, le service des Domaines du Pôle de la gestion publique de la Direction Départementale des Finances Publiques de l'Aveyron a déterminé la valeur vénale de l'ensemble de ces parcelles à 11 000,00 €.

Monsieur le Maire précise que vu l'avis du service des domaines estimant le bien à 11 000,00 €, les membres du Conseil Municipal, par délibération à l'unanimité du 29 avril 2013, ont décidé de procéder à la vente de ces parcelles à Monsieur Pascal PETOT, locataire en place.

Monsieur le Maire souligne que Monsieur Pascal PETOT, n'ayant pas souhaité acquérir le bien à cette somme, a renouvelé sa demande d'acquisition pour une somme de 4 000,00 € par voie de courrier daté du 11 mai 2015. Ce dossier préalablement suivi par l'adjoint aux travaux, Monsieur Francis MAURIN, a été repris.

Monsieur le Maire expose que suite à une rencontre avec Monsieur Pascal PETOT les jours précédents la séance du Conseil Municipal, ce dernier lui a précisé qu'il ne souhaitait plus se porter acquéreur des parcelles énumérées ci-dessous.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal

- DECIDE de surseoir à la décision de cession des parcelles ZS 50, 51, 53, 54, 59 ET A 55, 56, 57 58 à Monsieur Pascal PETOT.**

2. FINANCEMENT DES FETES DE FIN D'ANNEE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal, que depuis 2012, la commune de La Cavalerie organise, à l'occasion des fêtes de fin d'année, un village intitulé « Lo Vilatge de Nadal ».

Monsieur le Maire précise que lors de la réunion de travail relative aux festivités pour l'année 2015 du 20 mai 2015 animée par Madame Nadine LONJON, l'unanimité des membres présents du Conseil Municipal ont décidé de reconduire cette animation et de proposer une patinoire identique à l'année passée du 18 au 25 décembre 2015.

Monsieur le Maire souligne qu'à cet effet, les membres du Conseil Municipal ont, par délibération n°2015/47 du 22 juin 2015, approuvé à l'unanimité le plan de financement suivant :

FESTIVITES DE NOEL	HT	TTC
estimation festivités	18 331.47 €	22 914.34 €
Région 20%	3 665.00 €	
CG 20%	3 665.00 €	
Communauté de Communes 20%	3 665.00 €	
Fonds Propres		11 919.34 €

En ce qui concerne les dossiers de demande de subvention, ces derniers ont été transmis courant juin et seul le **Conseil Départemental a émis une réponse défavorable.**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal

APPROUVE le financement des fêtes de fin d'année suivant :

DEPENSES HT	
EDF	243.00 €
Patinoire	13 495.00 €
Arrivée du Père Noël avec un ballotin de Noël offert aux enfants (Samedi après-midi)	360.00 €
Animation du dimanche après-midi (de type : sculpteur sur glace)	2 004.20 €
SACEM	23.83 €
Communication (Affiches, Flyers)	225.00 €
Décoration de Noël pour les chalets sous la bergerie	200.00 €
Neige gonflante sous la forêt de sapin sous la bergerie	119.03 €
Cérémonie : Inauguration et clôture Vin chaud offert	92.16 €
Cérémonie : Inauguration et clôture Gâteaux à la broche offerts	114.00 €
Apéritif de remerciements aux associations et aux participants	41.25 €
Assurance	134.00 €
Publicité radio, presse	1 280.00 €
TOTAL	18 331.47 €

3. DISSOLUTION DU BUDGET ANNEXE CCAS

Monsieur le Maire expose que la loi permet désormais de supprimer le budget annexe CCAS.

L'article 79, de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République modifiant le code de l'action sociale et des familles, rend facultative la création des Centres Communaux d'Action Sociale dans les communes de moins de 1 500 habitants.

Il ouvre la possibilité de dissoudre les CCAS existants dans ces mêmes communes par simple délibération du Conseil Municipal (article L123-4).

Dans cette hypothèse, **les compétences du CCAS pourront être exercées par la Commune.** Les dépenses et les recettes émises au titre de l'action sociale seraient directement imputées sur le budget principal.

Monsieur GASC explique que les fonds disponibles sur le budget CCAS étaient réservés à l'achat de coffrets de Noël pour les personnes âgées et à enregistrer une partie des recettes issues de la vente des emplacements au cimetière.

Monsieur VANGELISTA s'inquiète et demande si les coffrets pour les personnes âgées pourront toujours être offerts.

Monsieur GASC acquiesce et précise que les fonds seront désormais disponibles sur une le budget principal de la commune.

Cette solution éviterait **la confection annuelle d'un budget primitif, d'un compte administratif ainsi que d'un compte de gestion, spécifiques pour seulement 2 à 3 opérations à comptabiliser.**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE la dissolution du budget annexe CCAS à compter du 31 décembre 2015**

4. DECISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET COMMUNAL – EXERCICE 2015

Monsieur Gérard GASC explique au Conseillers Municipaux que suite à la **réalisation de certaines opérations avec des coûts restreints**, les membres de l'assemblée peuvent procéder à des virements de crédits dans le cadre de la continuité de travaux initialement prévus.

Monsieur Gérard GASC donne lecture des dépenses d'investissement réalisées depuis le début de l'exercice 2015 :

<u>DEPENSES</u>	<u>Montant Budget</u>	<u>Montant TTC</u>		<u>Solde</u>	
2115 Terrains bâtis	86 500.00 €	76 116.22 €	88.0%	10 383.78 €	12.0%

Opérations réalisées

04/05/2015	Vente MILLET COMMUNE Acte de vente - SCP CLERGUE CALMEL	74 000.00 €
04/05/2015	Frais accessoire vente - SCP CLERGUE CALMEL	2 116.22 €
Total Article : 2115	Total Budgétisé	86 500.00 €
	Total Réalisé	76 116.22 €
	Différence	10 383.78 €

OPERATION : 176

RESTAURATION REMPARTS

<u>DEPENSES</u>		<u>Montant Budget</u>	<u>Montant TTC</u>		<u>Solde</u>	
2313	Immos en cours-constructions	10 300.00 €	10 245.96 €	99.5%	54.04 €	0.5%
2315	Immos en cours-inst.techn.	0.00 €	0.00 €	0.0%	0.00 €	0.0%
Total	23 Immobilisations en cours	10 300.00 €	10 245.96 €	99.5%	54.04 €	0.5%
Total	DEPENSES	10 300.00 €	10 245.96 €	99.5%	54.04 €	0.5%

Opérations réalisées

29/05/2015 Etanchéité chemin de ronde et Maison CHAMBAUD - SOPRIBAT 10 245.96 €

Total Opération 176	Total Budgétisé	10 300.00 €
Total Réalisé		10 245.96 €
Différence		54.04 €

OPERATION : 206

AMENAG. RUELLES ET PLACE

<u>DEPENSES</u>		<u>Montant Budget</u>	<u>Montant TTC</u>		<u>Solde</u>	
2181	Installat° géné. agenc. divers	0.00 €	812.83 €	0.0%	-812.83 €	0.0%
2184	Mobilier	0.00 €	2 168.16 €	0.0%	-2 168.16 €	0.0%
Total 21	Immobilisations corporelles	0.00 €	2 980.99 €	0.0%	2 980.99 €	0.0%
2313	Immos en cours-constructions	0.00 €	2 184.00 €	0.0%	-2 184.00 €	0.0%
2315	Immos en cours-inst.techn.	23 846.00 €	16 883.94 €	70.8%	6 962.06 €	29.2%
Total 23	Immobilisations en cours	23 846.00 €	19 067.94 €	80.0%	4 778.06 €	20.0%
Total	DEPENSES	23 846.00 €	22 048.93 €	92.5%	1 797.07 €	7.5%

Opérations réalisées

29/05/2015	Démolit° bat place de la Mairie SA2P (Sté d'aménagé. Public)	14 345.34 €
25/06/2015	Sup branchement maison place GrDF	812.83 €
21/07/2015	Aménagement de WC Place R AUSSEL Alain	1 356.00 €
27/07/2015	Tables extérieur place FAP-COLLECTIVITE	2 168.16 €
27/07/2015	Dalle béton IDVERDE	2 538.60 €
31/07/2015	Gazon synthé Place Pourtalou IDVERDE	828.00 €

Total Opération 206	Total Budgétisé	23 846.00 €
Total Réalisé		22 048.93 €
Différence		1 797.07 €

OPERATION : 212 TRAVAUX DE VOIRIE

<u>DEPENSES</u>		<u>Montant Budget</u>	<u>Montant TTC</u>	<u>Solde</u>		
2135	Instal. gén. agenc. aména. Cons	0.00 €	1 369.06 €	0.0%	-1 369.06 €	0.0%
2181	Installat° gén. agenc. divers	0.00 €	1 369.06 €	0.0%	-1 369.06 €	0.0%
Total 21	Immobilisations corporelles	0.00 €	2 738.12 €	0.0%	-2 738.12 €	0.0%
2315	Immos en cours-inst.techn.	57 634.52 €	27 437.04 €	47.6%	30 197.48 €	52.4%
Total 23	Immobilisations en cours	57 634.52 €	27 437.04 €	47.6%	30 197.48 €	52.4%
Total	DEPENSES	57 634.52 €	30 175.16 €	52.4%	27 459.36 €	47.6%

Opérations réalisées

29/01/2015	signalisation SIGNAUX GIROD RODEZ 53	1 140.88 €
06/02/2015	Reprise des tranchées SA2P (Sté d'aménag. Public)	2 161.44 €
20/03/2015	Paiement Complément signalisation SIGNAUX GIROD RODEZ	228.18 €
24/04/2015	Réfection et entretien de chemins SEVIGNE TRAVAUX	6 120.00 €
16/06/2015	Aménagement Pourtalou IDVERDE	7 582.80 €
16/06/2015	Clôture et sol trottoir Pourtalou IDVERDE	11 572.80 €
26/06/2015	Voirie Signalisation SIGNAUX GIROD RODEZ	1 369.06 €

Total Opération 212	Total Budgétisé	57 634.52 €
Total Réalisé		30 175.16 €
Différence		27 459.36 €

OPERATION : 213 EXTENSION ECLAIRAGE PUBLIC

<u>DEPENSES</u>		<u>Montant Budget</u>	<u>Montant TTC</u>	<u>Solde</u>		
2315	Immos en cours-inst.techn.	65 000.00 €	63 596.93 €	97.8%	1 403.07 €	2.2%
Total 23	Immobilisations en cours	65 000.00 €	63 596.93 €	97.8%	1 403.07 €	2.2%
Total	DEPENSES	65 000.00 €	63 596.93 €	97.8%	1 403.07 €	2.2%

Opérations réalisées

23/02/2015	Extension réseau Elect SIEDA	599.00 €
------------	------------------------------	----------

Engagements réalisés

Numéro : 32 Date : 18/04/2013 Désignation Exten° réseau

Art. / chap.	Tiers	SIEDA	Fonction	Soldé	Engagé	Liquidé	Bord. Pièce
2315/23	Opération	Service		Non	3 600.00 €	0.00 €	
	213						
TOTAL ENGAGEMENT					3 600.00 €	0.00 €	

Numéro : 46 Date : 24/10/2014 Désignation Réseau électrique

Art. / chap.	Tiers	SIEDA	Fonction	Soldé	Engagé	Liquidé	Bord. Pièce
2315/23	Opération	Service		Non	32 651.13 €	0.00 €	
	213						
TOTAL ENGAGEMENT					32 651.13 €	0.00 €	

Art. / chap.	Tiers	SDEL MASSIF CENTRAL	Fonction	Soldé	Engagé	Liquidé	Bord. Pièce
2315/23	Opération	Service		Non	26 746.80 €	0.00 €	
	213						
TOTAL ENGAGEMENT					26 746.80 €	0.00 €	

TOTAL Engagé : 62 997.93 € Liquidé 0.00 € Reste Engagé : 62 997.93 €

Total Opération 213	Total Budgétisé	65 000.00 €
Total Réalisé		599.00 €
Total Engagé		62 997.93 €
Différence		1 403.07 €

OPERATION : 218

RENOVATION GENDARMERIE

<u>DEPENSES</u>	<u>Montant Budget</u>	<u>Montant TTC</u>		<u>Solde</u>	
2181 Installat° gén. agenc. divers	0.00 €	1 073.94 €	0.0%	-1 073.94 €	0.0%
2184 Mobilier	0.00 €	772.80 €	0.0%	-772.80 €	0.0%
Total 21 Immobilisations corporelles	0.00 €	1 846.74 €	0.0%	-1 846.74 €	0.0%

<u>DEPENSES</u>	<u>Montant Budget</u>	<u>Montant TTC</u>		<u>Solde</u>	
2315 Immos en cours-inst.techn.	25 605.00 €	22 603.24 €	88.3%	3 001.76 €	11.7%
Total 23 Immobilisations en cours	25 605.00 €	22 603.24 €	88.3%	3 001.76 €	11.7%
Total DEPENSES	25 605.00 €	24 449.98 €	95.5%	1 155.02 €	4.5%

Opérations réalisées

29/01/2015	Réfection toiture gendarmerie SOPRIBAT	22 603.24 €
23/02/2015	Travaux logement 7 GARLENC MENUISERIE	648.00 €
27/02/2015	Menuiserie Logement 4 3 1GARLENC MENUISERIE	772.80 €
29/05/2015	Chaudière Gendarmerie BALMES Claude	425.94 €

Total Opération 218	Total Budgétisé	25 605.00 €
Total Réalisé		24 449.98 €
Différence		1 155.02 €

OPERATION : 229

RESEAU PLUVIAL

<u>DEPENSES</u>		<u>Montant Budget</u>	<u>Montant TTC</u>		<u>Solde</u>	
2315	Immos en cours-inst.techn.	30 000.00 €	0.00 €	0.0%	30 000.00 €	100.0%
Total 23	Immobilisations en cours	30 000.00 €	0.00 €	0.0%	30 000.00 €	100.0%
Total	DEPENSES	30 000.00 €	0.00 €	0.0%	30 000.00 €	100.0%

OPERATION : 231

AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME

<u>DEPENSES</u>		<u>Montant Budget</u>	<u>Montant TTC</u>		<u>Solde</u>	
2313	Immos en cours-constructions	1 700.00 €	1 684.80 €	99.1%	15.20 €	0.9%
Total 23	Immobilisations en cours	1 700.00 €	1 684.80 €	99.1%	15.20 €	0.9%
Total	DEPENSES	1 700.00 €	1 684.80 €	99.1%	15.20 €	0.9%

Opérations réalisées

21/07/2015	Aménagement du Point Accueil - AUSSEL Alain	1 684.80 €
------------	---	------------

Total Opération 231	Total Budgétisé	1 700.00 €
Total Réalisé		1 684.80 €
Différence		15.20 €

OPERATION : 232

AMENAGEMENT COURT DE TENNIS

<u>DEPENSES</u>		<u>Montant Budget</u>	<u>Montant TTC</u>		<u>Solde</u>	
2313	Immos en cours-constructions	8 000.00 €	7 387.50 €	92.3%	612.50 €	7.7%
Total 23	Immobilisations en cours	8 000.00 €	7 387.50 €	92.3%	612.50 €	7.7%
Total	DEPENSES	8 000.00 €	7 387.50 €	92.3%	612.50 €	7.7%

Opérations réalisées

04/05/2015	Rénovation court de tennis EUROQUICK Jean-Paul	7 387.50 €
------------	--	------------

Total Opération	Total Budgétisé	8 000.00 €
Total Réalisé		7 387.50 €
Différence		612.50 €

Opération : 233

AIRE DE JEUX POUR ENFANTS

<u>DEPENSES</u>		<u>Montant Budget</u>	<u>Montant TTC</u>		<u>Solde</u>	
2313	Immos en cours-constructions	9 000.00 €	8 947.20 €	99.4%	52.80 €	0.6%
Total 23	Immobilisations en cours	9 000.00 €	8 947.20 €	99.4%	52.80 €	0.6%
Total	DEPENSES	9 000.00 €	8 947.20 €	99.4%	52.80 €	0.6%

Opérations réalisées

16/06/2015 Jeux pour l'aire du Pourtalou - IDVERDE 8 947.20 €

Total Opération 233	Total Budgétisé	9 000.00 €
Total Réalisé		8 947.20 €
Différence		52.80 €

OPERATION : 234

CIMETIERE

<u>DEPENSES</u>		<u>Montant Budget</u>	<u>Montant TTC</u>		<u>Solde</u>	
2315	Immos en cours-inst.techn.	51 000.00 €	39 452.40 €	77.4%	11 547.60 €	22.6%
Total 23	Immobilisations en cours	51 000.00 €	39 452.40 €	77.4%	11 547.60 €	22.6%
Total	DEPENSES	51 000.00 €	39 452.40 €	77.4%	11 547.60 €	22.6%

Opérations réalisées

24/04/2015 Drainage du cimetière - SEVIGNE TRAVAUX 39 452.40 €

Total Opération 234	Total Budgétisé	51 000.00 €
Total Réalisé		39 452.40 €
Différence		11 547.60 €

OPERATION : 235

BOULODROME

<u>DEPENSES</u>		<u>Montant Budget</u>	<u>Montant TTC</u>		<u>Solde</u>	
2315	Immos en cours-inst.techn.	13 000.00 €	12 421.20 €	95.5%	578.80 €	4.5%
Total 23	Immobilisations en cours	13 000.00 €	12 421.20 €	95.5%	578.80 €	4.5%
Total	DEPENSES	13 000.00 €	12 421.20 €	95.5%	578.80 €	4.5%

Opérations réalisées

24/04/2015 Aménagement du boulodrome - SEVIGNE TRAVAUX 12 421.20 €

Total Opération 235	Total Budgétisé	13 000.00 €
Total Réalisé		12 421.20 €

Différence

578.80 €

OPERATION : 236

TRAVAUX D'AMENAGEMENT JUNIOR

<u>DEPENSES</u>		<u>Montant Budget</u>	<u>Montant TTC</u>		<u>Solde</u>	
2315	Immos en cours-inst.techn.	2 500.00 €	0.00 €	0.0%	2 500.00 €	100.0%
Total 23	Immobilisations en cours	2 500.00 €	0.00 €	0.0%	2 500.00 €	100.0%
Total	DEPENSES	2 500.00 €	0.00 €	0.0%	2 500.00 €	100.0%

OPERATION : 237

Ecole Publique Jules Verne

<u>DEPENSES</u>		<u>Montant Budget</u>	<u>Montant TTC</u>		<u>Solde</u>	
2183	Matériel de bureau et info.	0.00 €	7 036.20 €	0.0%	-7 036.20 €	0.0%
Total 21	Immobilisations corporelles	0.00 €	7 036.20 €	0.0%	-7 036.20 €	0.0%
2313	Immos en cours-constructions	12 000.00 €	0.00 €	0.0%	12 000.00 €	100.0%
Total 23	Immobilisations en cours	12 000.00 €	0.00 €	0.0%	12 000.00 €	100.0%
Total	DEPENSES	12 000.00 €	7 036.20 €	58.6%	4 963.80 €	41.4%

Opérations réalisées

31/08/2015 Menuiserie école BOUTONNET 7 036.20 €

Total Opération 237	Total Budgétisé	12 000.00 €
Total Réalisé		7 036.20 €
Différence		4 963.80 €

Suite à l'exposé de Monsieur Gérard GASC, Monsieur le Maire propose de procéder aux virements de crédits suivants :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2115 : Terrain bâti	10 000.00 €	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	10 000.00 €	
D 2315-212 : Travaux de Voirie		5 000.00 €
D 2315-219 : Rénovation Gendarmerie		5 000.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours		10 000.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire :

➔ à procéder aux mouvements de crédits constituant la décision modificative n°2 et

détaillés dans le tableau ci-dessus.

5. QUESTIONS DIVERSES :

- **Information relative au comité de suivi de l'installation de la 13^{ème} demi brigade de la légion étrangère**

Monsieur le Maire confirme l'assemblée de l'arrivée de certains légionnaires suite à la location de maisons en cours. Il précise qu'actuellement, aucune réunion de suivi de l'installation de la 13^{ème} DBLE n'a été programmée, certainement dans l'attente des futures élections.

- **Opérations de voirie**

Traçage au sol

L'opération de traçage des emplacements pour personnes à mobilité réduite est lancée dans le village. Une rencontre avec les entreprises Sa2P est prévue le jeudi 5 novembre pour déterminer les emplacements à créer ou à repeindre.

- 1 place devant la poste est obligatoire ;
- 2 places devant l'école publique ;
- 1 place devant la boulangerie ;

Il serait nécessaire de repeindre l'emplacement du hall polyvalent. Monsieur le Maire rappelle que le traçage du zébra, impasse de la forge, est programmé suite à la demande de Monsieur PY.

Monsieur Jérôme DESPLAS fait remarquer que tous les passages piétons de la commune mériteraient d'être repeints.

Madame Reine SABLAYROLLES demande si les passages piétons qui se situent sur des voies départementales sont tout de même à la charge de la commune.

Monsieur le Maire pense en effet que la commune se doit d'entretenir les marquages pour la sécurité des usagers mais se renseignera auprès des services compétents pour savoir si une convention ne doit pas être signée.

Madame Valérie LACOMBE déplore l'absence du cédez le passage dans la rue qui longe le gîte depuis que les travaux ont débuté, car recouvert de boue.

Monsieur le Maire et Monsieur GASC l'informent que les travaux se finalisent bientôt et que la rue sera rincée.

Monsieur VANGELISTA Charles pense qu'il faut maintenir le cédez le passage et redéfinir une priorité à droite. En effet, cela inciterait les gens à ralentir et être plus vigilants.

Madame Reine SABLAYROLLES rappelle le projet de chicanes rue de la doublette. Monsieur le Maire annonce qu'il l'a ajouté aux travaux à prévoir.

Marquage et rebouchage des trous de chaussée

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux de recenser les endroits qui présenteraient des trous et des défauts de chaussée.

Madame Reine SABLAYROLLES évoque la rue du parrouget et le Redoulès.

Monsieur VANGELISTA fait remarquer que la route du stade est très endommagée. Monsieur le Maire explique en effet, qu'un projet de réfection avait été chiffré mais le montant était trop élevé pour le faire réaliser dans l'immédiat. Cette réfection peut être envisagée au prochain budget.

Monsieur le Maire précise qu'il effectuera le recensement avec Monsieur Bruno BONNIN, responsable des services techniques municipaux, afin d'inventorier les endroits nécessitant une intervention.

Monsieur GASC tient à souligner le très mauvais état de la route de Costeraste et fait référence aux 2 poteaux tombés et un troisième menaçant de chuter. Il indique que cette route dépend de la compétence de la Communauté de Communes Larzac et Vallées.

Madame LACOMBE Valérie demande si la commune ne peut pas envoyer un courrier à la CCLV afin de les en informer.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux d'éclairage public dans la rue des mazes ne sont pas encore terminés car l'intervention de France Télécom est sollicitée et le délai est assez long. La réfection de cette rue ne pourra être engagée qu'à la fin des travaux.

Divers

Monsieur VANGELISTA demande de mettre à jour le plan du village et de l'afficher dans le panneau de la mairie en grand format.

Prochain Conseil Municipal

Monsieur le Maire explique que dans le cadre du projet d'extension des jours d'ouverture du centre multi accueil, le relais des assistantes maternelles devra être déplacé.

Il est envisagé d'accueillir le Relais d'Assistants Maternelles au sein de l'école Jules Verne les lundis. A cet effet, une convention de mise à disposition des locaux de janvier 2016 à juin 2016, devra être signée et délibérée en séance de Conseil Municipal.

Monsieur le Maire précise que cette solution ne peut être que provisoire, les locaux de l'école étant déjà bien occupés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

La Cavalerie, le 4 novembre 2015



Le Maire

Bruno FERRAND